

Bonjour à tous,

Mon conseil de discipline s'est passé le 20 juin 2023 au lycée Arthur Varoquaux à Tomblaine pendant 4 heures.

J'étais devant une Commission paritaire de 38 personnes : 19 personnes de l'administration et 19 représentants des syndicats d'enseignants et du personnel pour me juger.

Les accusations auxquelles je devais faire face c'était avant tout mon prétendu manquement au respect du droit de réserve, mes prises de parole concernant la maltraitance infligée aux élèves en application des mesures sanitaires (port du masque, vaccinodromes etc....) et ma critique vis-à-vis de l'Education Nationale dont je subis un harcèlement moral.

Pendant mon conseil de discipline, j'ai pu expliquer en détails l'acharnement et le harcèlement dont je suis victime de la part de mon chef d'établissement du lycée Claude Gellée en toute complicité du Rectorat.

Je rappelle que je me suis opposé durant l'année scolaire 2021/22 contre l'obligation du port du masque à l'école et la promotion mensongère de l'Education Nationale pour un pseudo-vaccin.

Le but était de déclencher un débat afin de protéger les enfants. Pendant mes interventions au conseil de discipline, j'ai insisté sur le rôle de l'Education Nationale et sur le parcours citoyen qui fait partie de nos programmes : aiguiser l'esprit critique, lire l'information et l'image de manière critique, la pluralité des opinions....

J'ai rappelé que nous avons une mission éducative et pédagogique et non sanitaire : J'ai rappelé pendant mon conseil que tout parent dont l'enfant ou les enfants qui ont des effets secondaires graves peut porter plainte contre l'Education Nationale car sur le site Eduscol du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse figurent des informations « scientifiques » totalement erronés induisant élèves et parents en erreur.

Mon avocate, Maître Nancy Risacher, est intervenue tout au long du Conseil de discipline pour introduire différents témoins qui devaient être entendus pour ma défense et pour apporter un éclairage : deux collègues de mon lycée qui ont également porté plainte contre mon chef d'établissement pour harcèlement moral, Gilles et Bruno. Ensuite, le Dr Bein, président de l'ufff88, Pascal, professeur universitaire, Pierre, reporter, mon épouse, Clotilde et mon ancien élève Antoine.

En conclusion, je retiens de cette épreuve éprouvante que je suis très satisfait qu'on m'ait laissé environ 15 minutes pour relater les faits exacts et dénoncer l'acharnement qui repose sur un petit nombre de rapports de quelques collègues et du chef d'établissement alors que ces derniers sont totalement mensongers, diffamatoires et puérils.

Je retiens les plaidoiries très pertinentes et clairvoyantes de mon avocate, Maître Nancy Risacher, qui a l'énorme mérite d'avoir imposé les témoins que la Présidente du Conseil voulait écarter. Mon avocate a également tout fait pour faire entendre les victimes et les souffrances des témoins de mes collègues harcelés comme moi, y compris un ancien membre du personnel administratif du lycée Claude Gellée poussée à la porte par le chef d'établissement dont le témoignage écrit nous est parvenu la veille de la tenue de ce Conseil de Discipline.

Je remercie du fond du cœur tous les témoins qui se sont expliqués dans des conditions particulièrement difficiles et intimidantes. Et j'ai une pensée spéciale pour Clotilde qui est sortie du silence. Elle s'est exprimée en tant qu'ostéopathe et épouse relatant les souffrances des enfants à

l'école par l'expérience de son activité de thérapeute et elle a expliqué aussi les conséquences de mon harcèlement sur notre famille et sur elle.

Je remercie aussi très chaleureusement le comité de soutien venu de Belgique, de Luxembourg et de France et la presse indépendante et libre qui a résisté 4 heures au soleil pour m'accueillir après le conseil de discipline.

Des centaines de lettres de soutien très argumentées et très fermes sont arrivées au Rectorat pour rappeler à l'Education Nationale son devoir de tenir compte de la maltraitance à l'école et la mise en danger des enfants par rapport aux différents protocoles Blanquer. J'en suis très reconnaissant car chaque courrier porte un message de réflexion et d'espoir.

Un rédacteur a « envoyé » une planche de surf (gonflable !) au Rectorat pour pouvoir « domestiquer les vagues » au lieu de passer par la vieille formule SPDV : surtout pas de vagues.

Je ne sais pas quand j'aurai le verdict et je vous en informerai. Je suis très ému et touché par toute la solidarité autour de ma personne qui n'est qu'une pièce d'un puzzle d'un tableau multicolore, créatif, imaginaire et respectueux des enfants que nous dessinons ensemble. J'ai entièrement conscience que je suis jugé à partir de rapports mensongers sur la base de témoignages à charge contre moi dont certains émanent de personnes qui sont clairement et notoirement en conflits d'intérêts.

Je suis très confiant et optimiste grâce à vous et votre grand soutien.

Andreas Pfeiffer, professeur d'allemand au lycée Claude Gellée à Epinal

<https://www.facebook.com/photo?fbid=1111927553054057&set=pcb.1111927719720707>

<https://www.facebook.com/lereporterindependant/videos/1438792326909020>

<https://www.youtube.com/watch?v=dK5gR1hGkZ0>

